





Programme du WeeK End

Vendredi 03/10/25

Installation libre à partir de **17h00** La doumègue
Rue André Malraux 76410 ST Aubin les Elbeuf



20h00 Repas le vendredi soir à la salle des fêtes de St Aubin
(Paella- fromage- dessert)

Option 1

pt déjeuner le Samedi matin **8h00 à 9h30**

Option 2



Navettes assurées pour camping et hotel dès le Vendredi soir



Samedi 04/10/25

**Accueil officiel de 10h00 à 18h00 Salle des fêtes de st Aubin
1 rue Léon Gambetta 76410 ST Aubin les Elbeuf**

**DÉPART DE LA BALADE
14H00**

Vers Le chateau de Martainville



son jardin



Et son musée





Samedi soir

19h30 :
-Apéritif pris en commun

20h30 Remise des prix

REPAS : 21h00

Œuf mimosa



pintade normande



Fromage sur son lit de verdure



- café

Vin 8 € la bouteille

**Soirée dansante jusqu'au bout de la nuit animée par
l'orchestre Useandrok**

Navettes assurées jusqu'aux lieux d'hébergements cités sur le programme

Dimanche 05/10

PT Déjeuner 7h30 à 9h30
09h45 départ pour balade avec visite
Circuit ferroviaire miniature



plateaux repas disponibles à 11h30 option 4



Assurés par Navettes

HEBERGEMENTS



St aubin les Elbeuf

Camping sur place pour tout renseignement 06.10.94.42.54

*Stade la Doumègue (installation libre)
Rue André Malraux 76410 ST Aubin les Elbeuf*



*Domitys
12 rue André Gantois*

02.79.97.02.00



HOTELS cléon 2km

*Hôte Hotel
Rue Lucie September*

06. 86.77.60.39



*le Campanile
rue Alain colas*

02.35.81.38.00



*Le Seino Marin
Rue Charles Perrault*

02.35.78.08.80



Pour tout PB de réservations tel au 06.10.94.42.54



RÉGION
NORMANDIE

FEDERATION FRANCAISE MOTOCYCLISTE

*Championnat de France de Tourisme
ST Aubin les Elbeuf 76410
Du 03 au 05 Octobre 2025*

REGLEMENT PARTICULIER

Art.1 Le Moto Club ST Aubinois organise :

du 03 au 05/octobre 2025 la Finale du Championnat de France de Tourisme.

Art.2 Ce rassemblement est ouvert à toutes personnes détenant une licence NTO & UEM

Sont acceptés tous les 2 roues motorisées à partir de 125 cm³ / 3 roues type (ex Can-Am)& Quad

Art.3 Cette étape compte pour le Championnat de France de Tourisme. Seuls les titulaires Possédant une licence NTO à jour, pourront prétendre aux différents classements.

Art.4 Les classements seront effectués suivant le règlement tourisme 2025.

Art.5 Le parcours pour accéder sur le lieu du rassemblement (salle des fêtes de St Aubin les Elbeuf et pour le camping stade la Doumègue) seront fléchés à partir des principales entrées de ST Aubin (76).

Art.6 L'accueil se fera le samedi de **10h à 18h** , les contrôles d'arrivées seront ouverts aux mêmes horaires.

Remise du cadeau de bien venue

Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne pourront pas prétendre aux classements.

Art.7 Les droits d'engagement sont fixés à **48 € pour les licenciés FFM & UEM**

-samedi AM – Samedi soir & PT déjeuner du dimanche Matin

Pour les Non Licenciés FFM l'inscription est fixée 58€

Gratuité pour les moins de 8 ans.

L'inscription donne droit aux:

- camping gratuit pour le week-end, camping sur les pourtours du stade la Doumègue

Douche dans la salle la Doumègue

- balade le samedi (le code de la route devra être respecté):

Samedi soir : Remise des prix

Options 1 : vendredi soir **paella 15€ / options 2 :** pt dej samedi matin **6€**

Option 3 : samedi midi **BBQ 15€ / options 4 :** plateaux repas dimanche midi **12€**

Art.8 Les inscriptions préalables, permettant de bénéficier du tarif préférentiel de base, devront être adressées **avant 19 septembre 2025** à:

Lionel Marais 13 rue du quesnot 76410 ST Aubin les Elbeuf 06.10.94.42.54
lionel.marais@orange.fr

En cas d'impossibilité de respecter ce délai, il est instamment demandé aux responsables des clubs de contacter les organisateurs par téléphone, ceci afin de faciliter leur tâche en permettant d'établir des prévisions quant au nombre de motocyclistes à accueillir.

Les inscriptions prises sur place s'effectueront dans la limite des places disponibles. Le club ne peut garantir la totalité des prestations pour ces derniers inscrits.

Art.9 La remise des prix aura lieu le samedi soir .

Art.10 Le jury de l'étape sera composé de trois personnes :

- un délégué fédéral FFM
- un délégué de la ligue de Normandie
- un délégué du moto club ST Aubinois

Art.11 Les réclamations éventuelles devront être présentées conformément au règlement FFM Tourisme.

Art.12 La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent responsables de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient responsables.

Art.13 En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et des officiels.

La présentation du permis de conduire pourra être exigée lors de la validation de l'engagement sur les lieux de la manifestation.

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation d'inscription.

Les participants qui ne seront pas présents à la manifestation ne pourront prétendre à des indemnités de remboursement.

le Moto Club ST Aubinois



La Ligue





Finale 2025 MC ST Aubinois - lionel.marais@orange.fr



MOTO-CLUB

LIGUE.....

Adresse

Tél : Courriel :

							Forfait de base		Options supplémentaires repas				
NOM . PRENOMS	DOMICILE	MOTO CYLINDREE ANNEE	PIL	PASS	N° DE LICENC ES	licencié 48 €	Non- Licencié 58€	Opt 1 vend soir 15€	Opt 2 Petit déj samedi 6 €	Opt 3 BBQ le Samedi Midi 15€	Opt 4 Plat rep dim midi 12€	Visite chateau & musé 3.50€	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Ci-joint un chèque à l'ordre Du MC ST Aubinois du montant total des inscriptions							TOTAL						€uros

Ou par virement : FR76 1027 8021 7000 0200 5090 114 BIC/ CMCIFR2A